



Fonds pour l'environnement mondial

Résumé du document GEF/C.25/7

Budget de fonctionnement de l'exercice 06

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.25/7 intitulé *Budget de fonctionnement de l'exercice 06*, le Conseil approuve ce budget qui s'établit à 25,005 millions de dollars, dont :

- a) 23,45 millions de dollars pour financer le coût des produits et services internes de gestion que fournissent les six organes du FEM (Secrétariat, PNUD, PNUE, Banque mondiale, STAP et Administrateur) ; et
- b) Trois enveloppes pour le financement des initiatives spéciales, la première de 0,55 million de dollars pour rendre opérationnel le Dispositif d'allocation des ressources, la deuxième de 0,93 million de dollars pour organiser la quatrième reconstitution de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial, et la troisième de 0,075 millions de dollars pour préparer la troisième Assemblée du FEM.

Le Conseil note que le budget du Bureau indépendant du suivi et de l'évaluation, le septième organe du FEM, est soumis à son examen et à son approbation dans le cadre d'un autre point de l'ordre du jour.

Résumé analytique

En créant le FEM, les gouvernements ont approuvé une structure de direction (Assemblée, Conseil, instances des Conventions, Groupe consultatif pour la science et la technologie, Administrateur, Secrétariat et trois Agents d'exécution) qui suppose une interaction très importante entre les groupes constitutifs de cet ensemble pour que le partenariat porte tous ses fruits.

Cette forme de partenariat présente des avantages considérables. Elle permet de faire appel à de vastes ressources humaines et techniques, à des compétences opérationnelles, et aux connaissances et au large éventail de perspectives de tous les partenaires. L'efficacité économique d'un partenariat tient au fait qu'un tel mécanisme profite des apports de structures existantes à un programme commun sans avoir à se doter de moyens administratifs.

Sous la conduite et la direction du président et directeur général, les sept rouages de la machine du FEM sont collectivement responsables de la réalisation des objectifs institutionnels. L'étroite coopération entre les éléments constitutifs de l'ensemble contribue pour beaucoup aux résultats du partenariat. Pour gérer efficacement le FEM, il a fallu créer des voies de communication de qualité, coordonner les activités entre les partenaires, mettre en commun les connaissances, faire coïncider les valeurs et les incitations, susciter la confiance et surmonter les différences institutionnelles. Le budget de fonctionnement du FEM finance les activités nécessaires à l'administration d'un tel partenariat.

Le budget de fonctionnement est distinct des deux autres types de financement que fournit le FEM, à savoir les ressources accordées aux projets et les allocations pour frais.

Le Conseil est invité à approuver le projet de budget de fonctionnement de l'exercice 06 qui s'élève à 25,005 millions de dollars, dont :

- a) 23,45 millions de dollars pour financer le coût des produits et services internes de gestion que fournissent les six organes du FEM (Secrétariat, PNUD, PNUE, Banque mondiale, STAP et Administrateur ; et
- b) Trois enveloppes pour le financement des initiatives spéciales, la première de 0,55 million de dollars pour rendre opérationnel le Dispositif d'allocation des ressources, la deuxième de 0,93 million de dollars pour organiser la quatrième reconstitution de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial, et la troisième de 0,075 millions de dollars pour préparer la troisième Assemblée du FEM.

Le projet de budget correspond aux dépenses de base et repose sur des activités déjà menées et financées lors des exercices précédents. Pour tenir compte de l'inflation, une augmentation d'environ 3 % des dépenses de base est prévue par rapport au coût des mêmes activités lors de l'exercice précédent.